

# Le billet du CAUE de la Somme #36

Le 17 novembre 2020

## « Imaginons demain »

### Valorisation paysagère à « moindre coût »

Les élus des communes rurales sont soucieux d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable et désireux d'améliorer l'attractivité de leur territoire. Ils sont souvent démunis face aux grands projets territoriaux et ont parfois trop peu conscience des potentialités paysagères qui les entourent. Leurs moyens matériels et humains sont la plupart du temps limités et les pratiques d'entretien des espaces publics représentent une charge financière qui est source de préoccupations. La préservation des éléments paysagers dont regorgent les petites communes rurales est portant une nécessité.

Le patrimoine arboré et arbustif, les espaces enherbés, les chemins de tour de ville, places-trottoirs, zones de stationnement, zones humides, rivières et autres ruisseaux sont autant de zones qui méritent l'attention des communes. Ces espaces structurants nécessitent toute précaution tant leur potentialités environnementales, écologiques et fonctionnelles sont grandes. Il est néanmoins nécessaire d'adapter les techniques d'entretien aux problématiques environnementales actuelles : disparition de la biodiversité, réchauffement climatique, diminution et dégradation des ressources naturelles.

Des communes mettent en place des plans de gestion qui respectent l'identité communale pour créer de nouveaux espaces, appliquent des techniques de gestion différenciée des surfaces et sont susceptibles d'être reconnues au titre du label de qualité de vie des « Villes et villages fleuris ».

Plébiscité et animé par de nombreuses structures telles que les [CPIE](#), les CAUE, le [Conservatoire Botanique national de Bailleul](#) et les associations environnementales dans les Hauts-de-France, ce label offre une méthode pour agir en faveur du paysage et entretenir les communes à moindre frais. Que la labellisation soit un objectif ou non, les conseils délivrés par l'ensemble des animateurs sont adaptés aux spécificités des communes.

Le Comité Régional du Tourisme des Hauts-de-France, soutenu par les professionnels de l'environnement, met à la disposition des témoignages de bonnes pratiques de techniciens et d'élus confrontés au besoin d'aménager leur commune tout en respectant leurs contraintes financières et techniques.

#### Pour en savoir plus :

- 🌐 [Fleurir Les Hauts-de-France](#)
- 🎥 [La gestion différenciée des espaces publics](#)
- 🎥 [Le paillage - pratique indispensable pour une gestion environnementale](#)
- 🎥 [La taille raisonnée des arbustes - gestion respectueuse](#)

Suivez le CAUE de la Somme

